

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DU BUDGET



Document n°3

**RAPPORT D'EXECUTION
DE LA LOI DE FINANCES DE
L'EXERCICE 2019
AU PREMIER SEMESTRE**

Kinshasa, Octobre 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
LISTE DES ACRONYMES	ii
LISTE DE TABLEAUX	iii
INTRODUCTION	1
I. Rappel des grandes lignes de la Loi de finances 2019	2
1.1. Prévisions des recettes	2
1.2. Prévisions des dépenses	5
1.3. Indicateurs macroéconomiques 2019	8
II. Contexte d'exécution de la loi de finances 2019 et politiques prioritaires	9
III. Exécution du budget du pouvoir central au premier semestre 2019	11
3.1. Réalisation des recettes	11
3.1.1. Recettes du Budget général	12
3.1.1.1. Recettes internes	12
3.1.1.2. Recettes extérieures	18
3.1.2. Recettes des Budgets annexes	19
3.1.3. Recettes des Comptes Spéciaux	19
3.2. Exécution des dépenses	21
3.2.1. Budget général	21
3.2.2. Budgets annexes	26
3.2.3. Comptes spéciaux	27
3.3. Solde budgétaire à fin juin 2019	28
CONCLUSION	29

LISTE DES ACRONYMES

BCC	: Banque Centrale du Congo
BPO	: Budget Pour Ordre
C2D	: Contrat de Désendettement et Développement
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
DPSB	: Direction de la Préparation et du Suivi du Budget
DTO	: Direction de Trésor et Ordonnancement
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée
FC	: Franc Congolais
IPR	: Impôt Professionnel sur les Rémunérations
PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
PIB	: Produit Intérieur Brut
POTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PTNTIC	: Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
RDC	: République Démocratique du Congo
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1	Principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques
Tableau 2	Réalisation des recettes globales à fin juin 2019
Tableau 3	Recettes des douanes et accises à fin juin 2019
Tableau 4	Recettes des impôts à fin juin 2019
Tableau 5	Recettes des recettes encadrées par la DGRAD à fin juin 2019
Tableau 6	Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2019
Tableau 7	Recettes extérieures à fin juin 2019
Tableau 8	Recettes des Budgets annexes à fin juin 2019
Tableau 9	Recettes des Comptes spéciaux à fin juin 2019
Tableau 10	Exécution des dépenses par grande rubrique
Tableau 11	Exécution de dépenses de la dette publique à fin juin 2019
Tableau 12	Exécution de dépenses des biens, matériels et prestations à fin juin 2019
Tableau 13	Transferts et subventions à fin juin 2019
Tableau 14	Dépenses d'investissements à fin juin 2019
Tableau 15	Dépenses exceptionnelles sur ressources propres à fin juin 2019

INTRODUCTION

Conformément à l'article 79 de la Loi relative aux finances publiques, le rapport d'exécution du budget en cours au premier semestre de l'année figure parmi les documents qui accompagnent le projet de loi de finances de l'année n+1.

Ce rapport à mi-parcours, qui répond à l'obligation de suivi et évaluation prévu par la loi, s'inscrit également dans le cadre du critère de transparence prôné en matière de gestion des finances publiques.

Le rapport d'exécution de la Loi de finances à fin juin 2019, objet du présent document, retrace la situation de mobilisation des recettes, d'exécution des dépenses et du solde qui s'en dégage, tout en déclinant les politiques et mesures mises en œuvre au cours de la période sous revue.

Outre l'introduction et la conclusion, il s'articule autour de trois points ci-après :

- Rappel des grandes lignes de la Loi de finances de l'exercice 2019 ;
- Contexte d'exécution de la Loi de finances 2019 et politiques prioritaires ;
- Exécution du budget du pouvoir central au premier semestre 2019.

I. RAPPEL DES GRANDES LIGNES DE LA LOI DE FINANCES 2019

La Loi de finances de l'exercice 2019 a été élaborée dans un contexte marqué :

- **Sur le plan politique et sécuritaire**, par l'organisation des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales, la persistance des foyers de tension dans l'Ituri et le Grand Kasaï ainsi que la résurgence des groupes armés dans le Nord-Kivu ;
- **Sur le plan économique, financier et social**, par la stabilité du cadre macroéconomique attestée par le ralentissement de la dépréciation de la monnaie nationale et la décélération du rythme de formation des prix intérieurs, l'entrée en vigueur du Code minier révisé, le bon comportement des cours des produits miniers et pétroliers, l'amélioration des conditions salariales des agents et fonctionnaires de l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre des accords conclus entre le Gouvernement et le banc syndical ainsi que par la résurgence des maladies épidémiques, notamment celles à virus Ebola et le choléra ;
- **Sur le plan des réformes**, par la mise en place progressive des structures de la réforme administrative et le rajeunissement de l'Administration Publique, le déploiement progressif en Provinces de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat et le moratoire sur le délai de la mise en œuvre du budget programme.

La Loi de finances initiale de l'exercice 2019 est présentée en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de **10.352,3 milliards de FC** réparties comme suit :

- Budget général : **9.604,9 milliards de FC** ;
- Budgets annexes : **169,6 milliards de FC** ;
- Comptes spéciaux : **577,8 milliards de FC**.

Les principaux agrégats du **budget général** se présentent comme suit :

1.1. Prévisions des recettes

- Recettes internes : **8.443,9 milliards de FC**, constituées des recettes courantes de **8.293,9 milliards de FC** et des recettes exceptionnelles de **150,0 milliards de FC**. Les recettes courantes comprennent :
 - ✓ les recettes des douanes et accises de **2.645,4 milliards de FC** ;
 - ✓ les recettes des impôts chiffrées à **4.011,4 milliards de FC** ;
 - ✓ les recettes non fiscales d'un import de **1.207,6 milliards de FC** ;
 - ✓ les recettes des pétroliers producteurs de **429,5 milliards de FC**.

- Recettes extérieures : **1.161,0 milliards de FC**, liées aux recettes de financement des investissements.

Les assignations budgétaires de l'exercice 2019 sont sous-tendues par les mesures fiscales et administratives dont les principales sont :

DGDA

a) Mesures fiscales

- Application du nouveau tarif des droits et taxes à l'importation et à l'exportation;
- Mise à jour du tarif par l'intégration de nouvelles marchandises reprises dans le nouveau Code des accises ;
- Mise en application du Code minier révisé, particulièrement en ce qui concerne le passage du taux des droits de douane sur les produits pétroliers de **3,0% à 5,0%** ;
- Identification des entreprises minières qui ne doivent plus bénéficier des droits d'entrée au taux préférentiel pour avoir accompli au moins six ans d'exploitation.

b) Mesures administratives

- Informatisation des procédures en matière d'accises ;
- Poursuite de la construction des plateformes logistiques (aires et magasins de dédouanement, entrepôts, etc.), en vue d'une meilleure prise en charge des marchandises ;
- Acquisition d'équipements ultramodernes (scanners et autres) en vue d'optimiser les capacités opérationnelles, notamment en matière de gestion des risques et de vérification des marchandises.

DGI

a) Mesures fiscales

- Formalisation du droit de recherche reconnu aux agents de l'administration des impôts ;
- Renforcement du dispositif relatif aux enquêtes fiscales en cas de dénonciation des fraudes fiscales ;
- Réduction du délai de souscription de la déclaration comportant une documentation allégée sur le prix de transfert de six à deux mois, à compter de l'échéance de dépôt de déclaration de l'IBP ;
- Révision à la baisse du taux de l'impôt professionnel sur les bénéfices et profits des personnes morales et physiques soumises au régime de droit commun de **35,0% à 30,0%** (élargissement de l'assiette fiscale) ;

- Actualisation et réduction du nombre des tranches de **10 à 4** du barème à taux progressifs applicable à l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR) ;
- Modification des taux des pénalités d'assiette et de recouvrement.

b) Mesures administratives

- Intensification de la sensibilisation, du recensement et du recouvrement de l'impôt forfaitaire à charge des micro-entreprises au titre d'IBP en impliquant les autorités des provinces et des entités territoriales décentralisées ;
- Recouvrement effectif de l'IPR sur l'ensemble de l'assiette imposable (émoluments, salaires, primes permanentes et non permanentes, collations et autres avantages) à charge des membres des institutions politiques nationales, provinciales et assimilés ainsi que les fonctionnaires et agents publics ;
- Application rigoureuse de la réglementation sur le numéro d'impôt par l'ensemble des services publics (ministères, établissements et organismes publics, provinces, entités territoriales décentralisées, etc.) ;
- Intensification des contrôles mixtes DGDA-DGI sur l'origine des produits revendus sur le territoire national, en luttant contre le phénomène prête-nom ;
- Intensification de la campagne de sensibilisation sur l'émission obligatoire de la facture par les assujettis à la TVA ;
- Identification des assujettis à la TVA par un numéro TVA dans le cadre de la mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux (caisses enregistreuses) ;
- Facturation et collecte de la TVA sur les marchés publics financés par le Gouvernement central et les gouvernements provinciaux ;
- Application rigoureuse et renforcement des mesures de recouvrement forcé à l'encontre des défaillants en paiement (avis à tiers détenteurs, saisies mobilières, immobilières et les ventes qui en découlent, fermeture provisoire des établissements par l'apposition de scellés) ;
- Communication par le Ministère des Finances (Direction du Trésor et Moyens de Financements) à la DGI, des informations relatives aux bénéficiaires de paiement au titre des marchés publics.

DGRAD

- Renforcement des missions de contrôle mixte DGRAD-services d'assiette pour rendre performante la collecte des recettes non fiscales (actualisation de la base des données des assujettis, amélioration des statistiques des actes générateurs, lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ...)
- Organisation des missions mixtes DGRAD-DGI afin de produire le répertoire exhaustif des assujettis ;
- Impact de l'innovation apportée par l'article 8 bis du nouveau Code minier qui impose au titulaire du titre minier d'exploitation de verser la redevance minière à raison de :
 - **50%**acquits au PouvoirCentral ;
 - **25%** versés sur un compte désigné par l'administration de la province où se trouve le projet ;
 - **15%** sur un compte désigné par l'entité territoriale décentralisée dans le ressort de laquelle s'opère l'exploitation ;
 - **10%** au Fonds Minier pour les générations futures.
- Sensibilisation des détenteurs des titres miniers pour le paiement des taxes sur l'environnement conformément au Code minier révisé ;
- Signature et mise en application des arrêtés interministériels en rapport avec la loi sur les hydrocarbures ;
- Intégration de toutes les taxes ayant trait à l'exportation du bois, des produits de la faune et de la flore dans le système SYDONIA ;
- Réinsertion de l'homologation des sites touristiques dans la nomenclature des actes générateurs ;
- Mise à jour de la catégorisation des hôtels et restaurants ;
- Intégration de la redevance annuelle sur la messagerie financière ;
- Vente de licence de concession pour la fibre optique.

1.2. Prévisions des dépenses

1°. Dette publique et frais financiers : 608,5 milliards de FC, comprenant essentiellement le remboursement du principal et le paiement des intérêts aux partenaires traditionnels de la RDC et la créance titrisée de la BCC.

Sur ce montant, une enveloppe de l'ordre de **56,2 milliards de FC** a été prévue pour le remboursement de la dette intérieure.

2°. Rémunérations : 3.565,4 milliards de FC, soit 43,0% de recettes courantes.
Cette enveloppe est constituée de :

- l'existant à fin 2018 de l'ordre de **2.831,5 milliards de FC** ;
- l'impact du cinquième du premier palier du barème convenu entre le Gouvernement et l'Intersyndicale de l'Administration Publique (INAP) d'un import de **286,5 milliards de FC** ;
- le recrutement et le dégagement au sein de la Police et de l'Armée pour une enveloppe globale de **61,5 milliards de FC** ;
- la mécanisation des nouvelles unités de l'EPSP et de la Santé pour **14,9 milliards de FC** ;
- l'impact des grilles barémiques approuvées en faveur de différents services et corporations socioprofessionnelles en 2018 pour une enveloppe de **21,3 milliards de FC** ;
- d'autres actions sectorielles programmées en 2019 se rapportant à l'Enseignement Supérieur et Universitaire, à l'Agriculture, au Pouvoir Judiciaire et autres, d'une enveloppe de **349,7 milliards de FC**.

3°. Biens, matériels et prestations : 1.194,1 milliards de FC comprenant :

- le fonctionnement des institutions : **370,0 milliards de FC** ;
- le fonctionnement des ministères : **690,2 milliards de FC** ;
- le financement des réformes : **23,0 milliards de FC** ;
- la subvention aux services déconcentrés : **17,5 milliards de FC** ;
- les charges communes : **116,4 milliards de FC**.

4°. Transferts et subventions : 1.212,2 milliards de FC constitués des rubriques ci-après :

- **Rétrocession aux administrations financières: 394,7 milliards de FC;**
- **Transferts aux provinces et ETD au titre de fonctionnement: 253,4 milliards de FC ;**
- **Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques : 266,1 milliards de FC**, en vue d'assurer entre autres le paiement de la quotité de l'Etat à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP) et l'appui aux structures de transport, notamment les Lignes Maritimes Congolaises et la Société TRANSCO ;
- **Organismes auxiliaires (y compris services ex-BPO): 65,0 milliards de FC ;**
- **Bourse d'études : 5,0 milliards de FC ;**

- **TVA remboursable : 227,9 milliards de FC**, pour le remboursement aux opérateurs économiques en 2019.

5°. Investissements : 2.614,7 milliards de FC répartis comme suit :

- **Investissements sur ressources propres : 1.453,7 milliards de FC**, représentant **55,6%** du total des investissements et sont ventilés comme suit :
 - Projets du Gouvernement central : **602,3 milliards de FC** ;
 - Contrepartie des projets : **65,0 milliards de FC** au titre de la quote-part gouvernementale sur les projets financés par les partenaires au développement ;
 - Investissements sur transfert aux provinces : **786,4 milliards de FC**, comprenant essentiellement les projets des secteurs à compétence exclusive des provinces.

Ces dépenses devraient servir, pour l'essentiel, à la mise en œuvre des projets suivants :

- Réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires ;
 - Promotion et approvisionnement en médicaments pour les zones de santé ;
 - Construction et réhabilitation des infrastructures scolaires dans le cadre du Projet de Renforcement des Infrastructures Socioéconomiques (PRISE) ;
 - Implantation des parcs agro-industriels ;
 - Entretien des voies de desserte agricole ;
 - Projet d'adduction d'eau potable en milieu rural et périurbain ;
 - Implantation des Centres de Développement Intégré (CDI) ;
 - Projet de Transport Multimodal ;
 - Implantation des incubateurs dans le cadre de la promotion des Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour les rendre compétitives ;
 - Construction des tribunaux de paix dans les nouvelles provinces ;
 - Construction des bureaux pour les gouvernorats et les assemblées provinciales dans les nouvelles provinces.
- **Investissements sur ressources extérieures : 1.161,0 milliards de FC**, soit **44,4%** du total des investissements, devant servir en grande partie à la réalisation des actions ci-après :
 - Projet d'électrification périurbaine et rurale ;

- Projets d'appui à l'ouverture et à l'entretien des routes hautement prioritaires ;
- Projet de stabilisation de l'Est pour la paix ;
- Projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration Publique.

6°. Dépenses exceptionnelles : 410,0 milliards de FC exclusivement sur ressources propres et comprenant :

- l'enveloppe des opérations électorales de 2019 : **325,0 milliards de FC** ;
- la réserve pour sinistres et calamités : **20,0 milliards de FC** ;
- la réserve budgétaire : **65,0 milliards de FC**.

L'enveloppe des **budgets annexes** s'élève à **169, 7 milliards de FC** et se rapporte aux ressources propres des universités, instituts supérieurs et hôpitaux généraux de référence répertoriés à ce jour.

L'enveloppe des **comptes spéciaux** se chiffre à **577,8 milliards de FC** et est répartie comme suit :

- Fonds national d'entretien routier (FONER) : **411,0 milliards de FC** ;
- Fonds de promotion de l'industrie (FPI) : **70,6 milliards de FC** ;
- Régie des voies aériennes (RVA) pour le Go-Pass: **41,1 milliards de FC** ;
- Fonds de promotion de l'éducation nationale (FPEN) : **3,3 milliards de FC** ;
- Fonds de promotion culturelle (FPC) : **14,1 milliards de FC** ;
- Fonds forestier national (FFN) : **6,2 milliards de FC** ;
- Cadastre minier (CAMI) : **17,7 milliards de FC** ;
- Fonds de promotion du tourisme (FPT) : **13,6 milliards de FC**.

1.3. Indicateurs macroéconomiques 2019

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2019 étaient assises sur les agrégats et indicateurs macroéconomiques ci-après :

- Taux de croissance du PIB : **5,6%**;
- Déflateur du PIB : **7,2** ;
- Taux d'inflation moyen : **12,4%** ;
- Taux d'inflation fin période : **11,2%** ;
- Taux de change moyen : **1.747,8 FC/USD** ;
- Taux de change fin période : **1.790,3 FC/USD** ;
- PIB nominal : **96.687,8 milliards de FC**.

II. CONTEXTE D'EXECUTION DE LA LOI DE FINANCES 2019 ET POLITIQUES PRIORITAIRES

2.1. Contexte d'exécution

Le contexte d'exécution du budget au premier semestre 2019 est caractérisé par :

➤ Sur le plan politique et sécuritaire

- la passation pacifique du pouvoir au sommet de l'Etat à l'issue des élections de décembre 2018 ;
- l'organisation des élections au second degré, des sénateurs et gouverneurs des Provinces ;
- l'installation des institutions issues de différentes élections de 2018 et 2019;
- la libération des prisonniers politiques et le retour des exilés dans le cadre de la décrispation politique;
- l'intensification des opérations de sécurisation et pacification dans les zones à conflit ;
- les opérations de réchauffement des relations diplomatiques.

➤ Sur le plan des réformes

- la poursuite de la réforme du secteur sécuritaire par le dégagement et le recrutement au sein des FARDC ;
- la réhabilitation des prisons et la fermeture des lieux de détention illégaux.

➤ Sur le plan économique

- la mise en œuvre du Programme d'urgence de 100 premiers jours du Chef de l'Etat;
- l'évolution favorable des indicateurs macroéconomiques attestée par la consolidation de la croissance économique, la stabilité des prix intérieurs et l'appréciation de la monnaie nationale dans les différents segments du marché.

Cette situation est illustrée dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Principaux indicateurs et agrégats macroéconomiques

Cadrage macroéconomique	2018		2019	
	Initial	Réalisé	Initial	Actualisé
Taux de croissance	4,4%	5,8%	5,6%	5,1%
Déflateur PIB	6,7	6,3	7,2	6,8
Taux d'inflation moyen	30,4%	31,0%	12,4%	7,2%
Taux d'inflation fin période	28,5%	7,2%	11,2%	7,1%
Taux change moyen (FC/USD)	1 813,40	1 613,90	1 747,80	1 661,80
Taux change fin période (FC/USD)	1 934,00	1 635,60	1 790,30	1 666,40
PIB nominal en milliards FC	79 735,10	76 689,27	96 687,76	86 760,90
Pression fiscale	8,3%	9,2%	8,6%	8,9%

Source : Note de cadrage, CPCM, Ministère du Plan, juin 2019

Il ressort de ce tableau qu'au premier semestre 2019, le taux de croissance du PIB s'est maintenu à **5,6%**. L'inflation s'est située à **6,8%** face à un objectif initial de **12,4%**. Quant au taux de change moyen, il s'est situé à **1.647,0 FC** contre une prévision initiale de **1.747,8 FC** pour un dollar américain.

➤ **Sur le plan social**

- la riposte contre la maladie à virus Ebola à Beni et en Ituri ;
- l'assistance humanitaire à Yumbi, aux victimes des naufrages dans les lacs Kivu et Tanganyika et aux populations de hauts plateaux de Minembwe ;
- l'augmentation de la rémunération des agents et fonctionnaires de l'Etat, par l'application du premier palier convenu avec l'Intersyndicale de l'Administration Publique (INAP);
- l'augmentation du charroi automobile en faveur de la Sociétaire Transport du Congo (TRANSCO).
- le renforcement de la desserte en eau potable et en électricité en milieu rural et urbain ;
- la participation active de la RDC aux différentes compétitions sportives africaines ;
- la prise en charge des obsèques des personnalités politiques, artistiques et sportives.

III. EXECUTION DU BUDGET DU POUVOIR CENTRAL AU PREMIER SEMESTRE 2019

Les statistiques au premier semestre 2019 renseignent un niveau de dépenses exécutées à hauteur de **4.420,5 milliards de FC** et de recettes de **4.290,5 milliards de FC**, ce qui dégage un solde déficitaire de **130,0 milliards de FC**.

Ci-après, la situation détaillée des recettes réalisées et des dépenses exécutées au premier semestre 2019 ainsi que le solde qui en découle.

3.1. Réalisation des recettes

Au premier semestre 2019, les recettes publiques ont été mobilisées à hauteur de **4.290,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **5.176,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **82,9%**.

Ces recettes sont ventilées comme suit :

- Budget général : **3.907,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **81,4%** par rapport à la prévision linéaire de **4.802,4 milliards de FC** ;
- Budgets annexes : **134,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **158,0%**, par rapport à la prévision linéaire de **84,8 milliards de FC** ;
- Comptes spéciaux : **248,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **86,1%**, sur la prévision linéaire de **288,9 milliards de FC**.

Le tableau 2 ci-après indique les niveaux de réalisation des recettes par rubrique.

Tableau 2 : Réalisation des recettes globales à fin juin 2019

N°	RUBRIQUES	BUDGET 2019					
		PREVISIONS 2019	Struct. (%)	% PIB	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL (%)
I.	BUDGET GENERAL	9 604 890 657 737	92,8	9,9	4 802 445 328 869	3 907 741 748 952	81,4
I.1.	RECETTES INTERNES (POUVOIR CENTRAL)	8 443 876 528 736	81,6	8,7	4 221 938 264 368	3 561 431 000 000	84,4
I.1.1.	RECETTES COURANTES	8 293 876 528 736	80,1	8,6	4 146 938 264 368	3 561 431 000 000	85,9
I.1.1.1	Recettes des Douanes et Accises	2 645 403 760 146	25,6	2,7	1 322 701 880 073	1 005 830 000 000	76,0
I.1.1.2	Recettes des Impôts	4 011 414 092 153	38,7	4,1	2 005 707 046 077	1 771 136 000 000	88,3
I.1.1.3	Recettes non Fiscales	1 207 596 113 491	11,7	1,2	603 798 056 746	637 413 000 000	105,6
1°	DGRAD	1 207 596 113 491	11,7	1,2	603 798 056 746	637 413 000 000	105,6
2°	AUTRES	0	0,0	0,0	0		
I.1.1.4	Recettes des Pétroliers Producteurs	429 462 562 946	4,1	0,4	214 731 281 473	147 052 000 000	68,5
I.1.2	RECETTES EXCEPTIONNELLES	150 000 000 000	1,4	0,2	75 000 000 000	0	0,0
I.2.	RECETTES EXTERIEURES	1 161 014 129 001	11,2	1,2	580 507 064 501	346 310 748 952	59,7
I.2.1.	RECETTES D'APPUI BUDGETAIRES	0	0,0	0,0	0	0	
I.2.1.1	Emprunt Programme	0		0,0	0		
I.2.1.2	Dons Budgétaires		0,0	0,0			
I.2.1.3	Ressources PPTE	0	0,0	0,0	0	0	

N°	RUBRIQUES	BUDGET 2019					
		PREVISIONS 2019	Struct. (%)	% PIB	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	REALISATIONS A FIN JUIN	TAUX REAL (%)
a.	<i>Ressources PPTE(C2D)</i>		0,0	0,0			
b.	<i>Ressources Allègements IADM</i>		0,0	0,0			
I.2.2.	RECETTES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 161 014 129 001	11,2	1,2	580 507 064 501	346 310 748 952	59,7
I.2.2.1	<i>Dons Projets</i>	879 354 606 982	8,5	0,9	439 677 303 491	259 008 123 845	58,9
I.2.2.2	<i>Emprunts Projets</i>	281 659 522 019	2,7	0,3	140 829 761 010	87 302 625 107	62,0
II.	BUDGETS ANNEXES	169 661 903 345	1,6	0,2	84 830 951 673	134 057 880 000	158,0
III.	COMPTES SPECIAUX	577 767 218 971	5,6	0,6	288 883 609 486	248 670 610 420	86,1
	TOTAL RECETTES	10 352 319 780 053	100,0	10,7	5 176 159 890 027	4 290 470 239 372	82,9

Source : Canevas des recettes DPSB et TOFE, juillet 2019

3.1.1. Recettes du Budget général

Les recettes du Budget général réalisées à fin juin 2019 s'élèvent à **3.907,7 milliards de FC**. Elles sont constituées des recettes internes de l'ordre de **3.561,4 milliards de FC** et des recettes extérieures de **346,3 milliards de FC**.

3.1.1.1. Recettes internes

Les recettes internes mobilisées à fin juin 2019 ont affiché un taux de réalisation de **84,4%**, soit **3.561,4 milliards de FC** contre les assignations linéaires de **4.221,9 milliards de FC**. Elles sont constituées uniquement des recettes courantes.

Les recettes courantes sont constituées de recettes des douanes et accises, des impôts, des recettes non fiscales ainsi que de celles des pétroliers producteurs. Elles renseignent un taux de réalisation de **85,9%** au regard de leurs assignations linéaires fixées à **4.146,9 milliards FC**.

a. Recettes des douanes et accises

Les recettes des douanes et accises mobilisées à fin juin 2019 se chiffrent à **1.005,8 milliards de FC**. Comparées aux prévisions linéaires évaluées à **1.322,7 milliards de FC**, elles enregistrent un taux de réalisation de **76,0%**.

Elles sont constituées de :

- impôts généraux sur les biens et services de l'ordre de **382,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **631,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **60,5%** ;
- droits d'accises : **248,0 milliards de FC** contre une prévision de la période de **299,6 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **82,8%** ;
- droits de douanes et autres droits à l'importation: **370,7 milliards de FC** contre une prévision de la période de **382,2 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **97,0%** ;

- taxes à l'exportation : **4,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **7,0 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **60,8%** ;
- amendes et pénalités : **0,8 milliard de FC** contre une prévision de la période de **1,9 milliard de FC**, soit un taux de réalisation de **39,4%**.

Ces réalisations sont présentées par nature dans le tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : Recettes des douanes et accises à fin juin 2019

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX DE REAL.	STRUCT
I.	Impôts généraux sur les biens et services	1 263 741 806 772	631 870 903 386	382 106 000 000	60,5	38,0
II.	Droits d'accises	599 267 672 324	299 633 836 162	248 009 074 777	82,8	24,7
	Accises perçues en régime intérieur	417 305 170 780	208 652 585 390	180 018 700 390	86,3	17,9
	Accises perçues à l'importation	181 962 501 544	90 981 250 772	67 990 374 387	74,7	6,8
III.	Droits de douanes et autres droits à l'importation	764 426 486 450	382 213 243 225	370 675 399 070	97,0	36,9
	Droits de douanes	763 966 561 280	381 983 280 640	370 627 276 690	97,0	36,8
	Autres droits à l'importation	459 925 170	229 962 585	48 122 380	20,9	0,0
IV.	Taxes à l'exportation	14 010 137 192	7 005 068 596	4 260 517 803	60,8	0,4
	Droits de sortie des minerais	7 994 597 391	3 997 298 696	1 342 708 126	33,6	0,1
	Droits de sortie des produits agricoles et végétaux	6 015 539 801	3 007 769 901	2 917 809 677	97,0	0,3
V.	Amendes et Pénalités	3 957 657 403	1 978 828 702	779 008 351	39,4	0,1
	TOTAL DGDA	2 645 403 760 141	1 322 701 880 071	1 005 830 000 000	76,0	100,0

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

La non atteinte des assignations se justifie notamment par :

- la prise en charge par l'Etat de la fiscalité pétrolière avec des droits d'accises négatifs ;
- la mise en œuvre concurrente de deux textes, à savoir : le nouveau Code Minier qui instaure un taux spécifique unique de **10%** pour les biens consommables importés par les miniers et le tarif douanier qui fixe à **5%** le taux applicable à ces mêmes biens ;
- la non-réinstauration des droits à l'exportation des produits miniers ;
- la position actuelle de la plupart de sociétés minières se trouvant dans la phase d'exploitation à l'opposé de la phase d'implantation ;
- la porosité des frontières à la base de la fraude douanière ;

- les difficultés dans la mise en œuvre du nouveau Code des accises suite aux réticences des industriels et autres producteurs des produits assujettis aux droits d'accises contestant l'imposition des matières déjà défiscalisées par l'Ordonnance-loi n°007/2012 du 21 septembre 2012 portant Code des accises.

b. Recettes des impôts

Les recettes des impôts collectées à fin juin 2019 se chiffrent à **1.771,1 milliards de FC**. Par rapport aux prévisions linéaires de **2.005,7 milliards de FC**, elles représentent un taux de réalisation de **88,3%**.

Elles sont ventilées comme suit :

- impôts professionnels sur les rémunérations : **444,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **533,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **83,3%**;
- impôts sur les bénéfices et profits et sur les revenus des capitaux mobiliers : **823,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **861,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **95,6%** ;
- impôts et taxes sur les biens et services : **486,2 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **586,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **82,8%**;
- autres recettes : **17,0 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **23,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **72,5%**.

Les détails y relatifs sont repris dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4 : Recettes des impôts à fin juin 2019

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
I	IMPOTS SUR LES REMUNERATIONS	1 066 919 695 301	533 459 847 651	444 231 517 909	83,27	25,08
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Hors membres des Institutions politiques et Fonctionnaires et Agents publics	680 621 282 328	340 310 641 164	269 089 679 935	79,07	15,19
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Membres des Institutions politiques	22 326 920 621	11 163 460 311	11 952 614 609	107,07	0,67
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Fonctionnaires et Agents Publics	47 400 669 856	23 700 334 928	19 939 129 079	84,13	1,13
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Autres Fonctionnaires et Agents Publics	9 390 224 023	4 695 112 012	5 480 928 241	116,74	0,31
	Impôts sur les revenus salariaux des nationaux / Agents des régies financières	38 010 445 833	19 005 222 917	14 458 200 838	76,07	0,82
	Impôts sur les revenus salariaux des expatriés	211 070 730 534	105 535 365 267	80 260 080 713	76,05	4,53

N°	NATURE DES RECETTES	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
	Impôts exceptionnels sur les rémunérations des expatriés	105 500 091 962	52 750 045 981	62 990 013 573	119,41	3,56
II	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PROFITS ET SUR LES REVENUS DES CAPITAUX MOBILIERS	1 723 701 024 412	861 850 512 206	823 658 965 903	95,57	46,50
	Impôt sur les bénéfices et profits des grandes et moyennes entreprises non pétrolières de production	1 520 735 741 926	760 367 870 963	711 883 098 065	93,62	40,19
	Impôt sur les bénéfices et profits des entreprises de petites tailles	19 276 494 404	9 638 247 202	4 739 748 829	49,18	0,27
	Impôt professionnel sur les prestations de services de non résidents	91 222 198 639	45 611 099 320	46 279 486 717	101,47	2,61
	Impôts sur les revenus des capitaux mobiliers des nationaux	92 466 589 443	46 233 294 722	60 756 632 292	131,41	3,43
III.	IMPÔTS ET TAXES SUR LES BIENS ET SERVICES	1 173 818 069 118	586 909 034 559	486 224 666 949	82,84	27,45
	Impôts sur le chiffre d'affaires / ventes locales	0	0	8 666 949		
	Taxe sur la Valeur Ajoutée	1 173 818 069 118	586 909 034 559	486 216 000 000	82,84	27,45
IV.	AUTRES RECETTES	46 975 303 323	23 487 651 662	17 020 849 241	72,47	0,96
	Immatriculations automobiles	3 676 291 101	1 838 145 551	1 437 145 263	78,18	0,08
	Vente des imprimés	1 808 345 586	904 172 793	42 120 926	4,66	0,00
	Amendes et pénalités	41 490 666 636	20 745 333 318	15 541 583 052	74,92	0,88
	TOTAL DGI HORS PETROLIERS	4 011 414 092 154	2 005 707 046 077	1 771 136 000 000	88,30	100,00

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

La contreperformance observée dans la réalisation de ces recettes est due aux facteurs ci-après :

- l'octroi des exonérations dérogatoires en matière de la TVA en marge des dispositions de l'Ordonnance-loi n°10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur Ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour ;
- le reversement partiel de la TVA collectée par les entreprises du portefeuille de l'Etat ;
- la réduction du nombre de tranches du barème progressif à l'IPR qui a amenuisé les recettes au titre de cet impôt ;
- la compensation des avances faites à l'Etat par les entreprises minières et pétrolières de distribution;
- la non facturation de la TVA sur les marchés publics financés par le Gouvernement Congolais ;
- la non acquisition à ce jour de caisses enregistreuses ;

- la non retenue de l'IPR sur l'ensemble de l'assiette imposable (émoluments, salaires, primes, collations et autres avantages) à charge des membres des institutions politiques (nationales et provinciales) ainsi que des fonctionnaires et agents publics;
- la faible culture fiscale des entreprises de petite taille.

c. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales réalisées à fin juin 2019 se situent à **637,4 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **603,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **105,6%**. Elles comprennent essentiellement les recettes encadrées par la DGRAD hors pétroliers producteurs.

Ces recettes réalisées par la DGRAD proviennent des recettes administratives (**45,3%**), des recettes judiciaires (**3,7%**), des recettes domaniales (**44,2%**), des recettes de participation (**0,9%**) et de la part des provinces (**5,9%**).

Ces réalisations sont présentées par nature dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Recettes encadrées par la DGRAD à fin juin 2019

CODES	MINISTERES ET SERVICES	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
I.	RECETTES ADMINISTRATIVES	478 067 396 340	239 033 698 170	288 553 944 022	120,72	45,27
22	AFFAIRES ETRANGERES	17 036 485 714	8 518 242 857	6 406 549 466	75,21	1,01
25 a	INTÉRIEUR ET SECURITE	499 887 551	249 943 775	338 051 227	135,25	0,05
25 b	INTÉRIEUR / RELATION AVEC LES PARTIS POLITIQUES	50 721 758 264	25 360 879 132	2 952 056 642	11,64	0,46
29	ÉCONOMIE NATIONALE	10 747 470 662	5 373 735 331	225 634 592	4,20	0,04
30	FINANCES	394 078 688	197 039 344	5 784 656 447	2 934,43	0,91
31	BUDGET	1 000 000 000	500 000 000	62 314 938	12,46	0,01
32	PLAN	75 795 291	37 897 646	22 941 809	60,54	0,00
37	SANTE	24 130 560 579	12 065 280 290	32 269 331 423	267,46	5,06
40	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE (ESU)	19 495 477 886	9 747 738 943	76 079 908	0,78	0,01
41	RECHERCHE SCIENTIFIQUE	13 929 606	6 964 803	4 054 110	58,21	0,00
42	TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES	364 785 300	182 392 650	441 347 550	241,98	0,07
44	AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE	10 598 253 199	5 299 126 600	5 037 989 419	95,07	0,79
46	INDUSTRIE	6 948 073 189	3 474 036 595	3 428 830 688	98,70	0,54
47	COMMERCE EXTÉRIEUR	24 068 177 012	12 034 088 506	19 007 097 864	157,94	2,98
50	ÉNERGIE	4 569 591 906	2 284 795 953	647 990 238	28,36	0,10
51	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	35 678 520 189	17 839 260 095	4 432 073 064	24,84	0,70
52	AUTORITÉ DE RÉGULATION DES PTT	95 219 561 125	47 609 780 563	55 360 424 351	116,28	8,69
52	POSTES, TÉLÉPHONES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	104 364 403 182	52 182 201 591	131 768 666 629	252,52	20,67
53	COMMUNICATION ET MEDIAS	1 754 523 030	877 261 515	68 902 938	7,85	0,01
57	TOURISME	11 029 272 915	5 514 636 458	515 228 984	9,34	0,08
58	CULTURE ET ARTS	219 066 004	109 533 002	216 260 617	197,44	0,03
60	JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	2 366 078 184	1 183 039 092	1 100 454 092	93,02	0,17
62	EMPLOI ET TRAVAIL	29 340 173 297	14 670 086 649	10 865 115 156	74,06	1,70
63	PRÉVOYANCE SOCIALE	11 067 497 100	5 533 748 550	9 688 508	0,18	0,00

CODES	MINISTERES ET SERVICES	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
64	AFFAIRES SOCIALES	0	0	2 330 664		
86	DIRECTION GÉNÉRALE DES MIGRATIONS (DGM)	16 363 976 467	8 181 988 234	7 512 502 336	91,82	1,18
II.	RECETTES JUDICIAIRES	54 654 272 105	27 327 136 053	23 370 789 933	85,52	3,67
34	JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX	1 692 224 965	846 112 483	438 277 372	63,62	0,08
85	POLICE NATIONALE	46 754 104 432	23 377 052 216	20 350 160 535	86,64	3,18
87	COURS, TRIBUNAUX ET PARQUETS	6 207 942 708	3 103 971 354	2 579 689 536	83,11	0,40
III.	RECETTES DOMANIALES	660 678 764 376	330 339 382 188	281 704 403 157	85,28	44,19
27	DEFENSE NATIONALE	813 581 503	406 790 752	1 571 300 687	386,27	0,25
43	URBANISME ET HABITAT	13 564 499 150	6 782 249 575	1 573 221 897	23,20	0,25
48	MINES (Secr. Gén. + CAMI)	538 267 800 918	269 133 900 459	194 909 599 432	72,42	30,58
49	HYDROCARBURE	30 859 120 519	15 429 560 260	10 133 553 798	65,68	1,59
55	AFFAIRES FONCIÈRES	33 250 368 257	16 625 184 129	16 849 189 370	101,35	2,64
56	ENVIRONNEMENT	43 923 394 029	21 961 697 015	56 667 537 975	258,03	8,89
IV.	RECETTES DE PARTICIPATIONS	14 195 680 672	7 097 840 336	5 889 893 886	82,98	0,92
74	PORTEFEUILLE (Secrétariat Général)	14 195 680 672	7 097 840 336	5 889 893 886	82,98	0,92
V.	PART DES PROVINCES	0	0	37 893 969 001		5,92
TOTAL RECETTES DGRAD HORS PETROLIERS		1 207 596 113 494	603 798 056 747	637 413 000 000	105,6	100,0

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

La performance observée dans la réalisation de ces recettes est due aux facteurs liés aux secteurs ci-après :

- PT-NTIC : le paiement avec pénalités du renouvellement de la licence 2G par VODACOM ;
- ARPTC : le paiement à l'échéance des actes générateurs dus par les opérateurs cellulaires;
- Environnement : le paiement par les Miniers des taxes d'implantation, rémunératoire annuelle et de pollution;
- Finances : le paiement des recettes incidentelles notamment l'amende pour infraction à la législation de change payée par la société KAMOTO COOPER COMPANY (KCC).

d. Recettes des pétroliers producteurs

A fin juin 2019, les pétroliers producteurs ont contribué au Trésor Public avec des recettes de l'ordre de **147,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **214,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **68,5%**.

Les réalisations des recettes des pétroliers producteurs sont présentées par Administration Financière dans le tableau 6.

Tableau 6 : Recettes des pétroliers producteurs à fin juin 2019

N°	SERVICES	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
I.	DGI	161 170 032 606	80 585 016 303	68 773 000 000	85,3	46,8
II.	DGRAD	268 292 530 340	134 146 265 170	78 279 000 000	58,4	53,2
TOTAL		429 462 562 946	214 731 281 473	147 052 000 000	68,5	100

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

Ces réalisations comprennent la quote-part fiscale représentant **46,8%** pour la Direction Générale des Impôts (DGI) au titre d'IBP et la quote-part non fiscale de **53,2%** pour la Direction Générale des Recettes Administratives, Domaniales, Judiciaires et de Participation (DGRAD) et répartie comme suit :

- la marge distribuable : **42,9 milliards de FC** ;
- les royalties : **12,3 milliards de FC** ;
- les dividendes on shore : **10,4 milliards de FC** ;
- la participation offshore : **12,6 milliards de FC**.

3.1.1.2. Recettes extérieures

Le niveau des décaissements observé à fin juin 2019 au titre des recettes extérieures se chiffre à **346,3 milliards de FC** contre une prévision de la période de **580,5 milliards de FC**, soit un taux de décaissement de **59,7%**.

Ces décaissements sont repris dans le tableau 7.

Tableau 7 : Recettes extérieures à fin juin 2019

N°	NATURE DE RECETTES	LOI DE FINANCES 2019			
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.
I.	APPUI BUDGETAIRES	0	0	0	0,0
	Emprunt programme	0	0	0	0,0
	Dons budgétaires	0	0	0	0,0
II.	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	1 161 014 129 001	580 507 064 501	346 310 748 950	59,7
	Dons projets	879 354 606 982	439 677 303 491	259 008 123 844	58,9
	Emprunts projets	281 659 522 019	140 829 761 010	87 302 625 106	62,0
TOTAL		1 161 014 129 001	580 507 064 501	346 310 748 950	59,7

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

Comme l'indique le tableau ci-haut, les recettes extérieures décaissées à fin juin 2019 proviennent essentiellement des recettes de financement des investissements. Elles sont constituées des dons projets et

d'emprunts projets, respectivement de l'ordre de **259,0 milliards de FC** et **87,3 milliards de FC**.

Les dons projets sont ventilés de la manière suivante :

- Banque Mondiale : **203,5 milliards de FC** ;
- Banque Africaine de Développement : **55,5 milliards de FC**.

Les emprunts projet sont été financés respectivement par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement à hauteur de **82,2 milliards de FC** et **5,1 milliards de FC**.

3.1.2. Recettes des Budgets annexes

Les recettes des Budgets annexes sont constituées essentiellement de recettes propres des établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire ainsi que des hôpitaux généraux de référence.

A fin juin 2019, ces recettes ont été mobilisées à hauteur de **134,0 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **84,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **158,0%**, comme indiqué dans le tableau 8 ci-après.

Tableau 8 : Recettes des Budgets annexes à fin juin 2019

N°	SECTEUR	LOI DE FINANCES 2019				
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.	STRUCT
1	ESU / Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur et Universitaire	39 657 486 743	19 828 743 372	28 688 386 320	144,7	21,4
2	SANTE/Hôpitaux généraux de références	130 004 416 602	65 002 208 301	105 369 493 680	162,1	78,6
TOTAL		169 661 903 345	84 830 951 673	134 057 880 000	158	100

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

Il ressort de ce tableau que les recettes des Budgets annexes réalisées comprennent **28,6 milliards de FC** pour les universités et instituts supérieurs et **105,4 milliards de FC** pour les hôpitaux généraux de référence.

3.1.3. Recettes des Comptes Spéciaux

A fin juin 2019, les recettes de cette catégorie se chiffrent à **248,7 milliards de FC** contre des prévisions linéaires de **288,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **86,1%**.

La situation de réalisation de ces recettes est décrite dans le tableau 9 ci-après :

Tableau 9 : Recettes des Comptes spéciaux à fin juin 2019

N°	RUBRIQUE	BUDGET 2019			
		VOTE	PREVISION LINEAIRE 6 MOIS	REALISATIONS FIN JUIN	TAUX REAL.
1.	FONER	411 024 623 610	205 512 311 805	60 092 109 041	29,2
2.	Fonds de Promotion à l'Education Nationale	3 304 750 095	1 652 375 048	1 606 821 536	97,2
3.	Fonds de Promotion Culturelle	14 142 553 195	7 071 276 598	3 848 913 867	54,4
4.	Fonds de Promotion de l'Industrie	70 599 285 306	35 299 642 653	148 640 870 436	421,1
5.	Fonds de Contrepartie	0	0	0	0
6.	Office des Petites et Moyennes Entreprises du Congo	0	0	0	0
7.	Régie des Voies Aériennes	41 109 023 758	20 554 511 879	17 202 355 542	83,7
8.	Cadastre Minier (CAMI)	17 743 113 429	8 871 556 715	10 868 092 293	122,5
9.	Fonds de Promotion du Tourisme	13 617 773 040	6 808 886 520	3 851 672 271	56,6
10.	Fonds Forestier National	6 226 096 538	3 113 048 269	2 559 775 434	82,2
TOTAL		577 767 218 971	288 883 609 486	248 670 610 420	86,1

Source : Canevas des recettes, DPSB, juillet 2019

Ces recettes concernent les comptes d'affectation spéciale ci-après :

- le Fonds National d'Entretien Routier (FONER) : **60,1 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **205,5 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **29,2%** ;
- le Fonds de Promotion de l'Education Nationale (FPEN): **1,6 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **1,7 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **97,2%** ;
- le Fonds de Promotion Culturelle (FPC) : **3,8 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **7,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **54,4%** ;
- le Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) : **148,6 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **35,3 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **421,1%** ;
- la Régie des Voies Aériennes (RVA) pour le Go-Pass : **17,2 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **20,6 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **83,7%** ;
- le Cadastre Minier (CAMI) : **10,9 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **8,9 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **122,5%** ;
- le Fonds de Promotion du Tourisme (FPT) : **3,9 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **6,8 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **56,6%** ;
- le Fonds Forestier National (FFN) : **2,6 milliards de FC** mobilisés contre une prévision linéaire de **3,1 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **82,2%**.

3.2. Exécution des dépenses

Les dépenses globales exécutées à fin juin 2019 se chiffrent à **4.420,5 milliards de FC** contre les prévisions linéaires de **5.176,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **85,4%**.

Ce niveau d'exécution est ventilé comme suit :

- Budget général : **4.037,7 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **4.802,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **84,1%** ;
- Budgets annexes : **134,1 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **84,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **158,0%** ;
- Comptes spéciaux : **248,7 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **288,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **86,1%**.

3.2.1. Budget général

Les dépenses du Budget général exécutées à fin juin 2019 se chiffrent à **4.037,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **4.802,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **84,1%**, tel que renseigné dans le tableau 10 ci-dessous :

Tableau 10 : Exécution des dépenses par titre

DÉPENSES	BUDGET 2019							
	PREVISIONS	Struct (%)	% PIB	% RC	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Taux Exéc	% RC
I. DETTE PUBLIQUE ET FRAIS FINANCIERS	608 483 870 000	5,9	0,6	7,3	304 241 935 000	192 561 000 000	63,3	5,4
1.1. Dette publique	352 996 408 000	3,4	0,4	4,3	176 498 204 000	159 776 000 000	90,5	4,5
1.2. Frais financiers	255 487 462 000	2,5	0,3	3,1	127 743 731 000	32 785 000 000	25,7	0,9
II. DÉPENSES DE PERSONNEL (RÉMUNÉRATIONS)	3 565 373 073 267	34,4	3,7	43,0	1 782 686 536 634	1 596 876 000 000	89,6	44,8
III. BIENS, MATÉRIELS ET PRESTATIONS (FONCT.)	1 194 095 600 574	11,5	1,2	14,4	597 047 800 287	924 754 000 000	154,9	26,0
3.1. Institutions	370 000 000 000	3,6	0,4	4,5	185 000 000 000	318 536 000 000	172,2	8,9
3.2. Fonctionnement des Ministères	667 226 019 853	6,4	0,7	8,0	333 613 009 927	467 541 000 000	140,1	13,1
3.3. Financement des réformes	23 000 000 000	0,2	0,0	0,3	11 500 000 000		0,0	0,0
3.4. Subvention aux Services Déconcentrés	17 500 000 000	0,2	0,0	0,2	8 750 000 000	0	0,0	0,0
3.5. Charges communes	116 369 580 721	1,1	0,1	1,4	58 184 790 360	138 677 000 000	238,3	3,9
IV. TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	1 212 237 215 360	11,7	1,3	14,6	606 118 607 680	465 787 000 000	76,8	13,1
4.1. Rétrocession aux Régies financières	394 701 654 744	3,8	0,4	4,8	197 350 827 372	219 100 000 000	111,0	6,2
4.2. Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	253 440 000 000	2,4	0,3	3,1	126 720 000 000	87 455 000 000	69,0	2,5
4.3. Interventions économiques, soc., cult. et scient.	266 125 000 000	2,6	0,3	3,2	133 062 500 000	14 197 000 000	10,7	0,4
4.4. Organismes Auxiliaires (y compris Services ex BPO)	65 000 000 000	0,6	0,1	0,8	32 500 000 000	10 053 000 000	30,9	0,3
4.5. Bourses d'études	5 000 000 000	0,0	0,0	0,1	2 500 000 000	141 000 000	5,6	0,0
4.6. TVA remboursable	227 970 560 616	2,2	0,2	2,7	113 985 280 308	134 841 000 000	118,3	3,8
V. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS	2 614 700 898 536	25,3	2,7	31,5	1 307 350 449 268	755 017 748 952	57,8	21,2
5.1. Investissements sur ressources propres	1 453 686 769 535	14,0	1,5	17,5	726 843 384 768	408 707 000 000	56,2	11,5
5.3. Investissements sur ressources extérieures	1 161 014 129 001	11,2	1,2	14,0	580 507 064 501	346 310 748 952	59,7	9,7
VI. DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	410 000 000 000	4,0	0,4	4,9	205 000 000 000	102 745 000 000	50,1	2,9
6.1. Dépenses exceptionnelles sur ressources propres	410 000 000 000	4,0	0,4	4,9	205 000 000 000	102 745 000 000	50,1	2,9
6.2. Dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures	0	0,0	0,0		0	0		
TOTAL	9 604 890 657 737	92,8	9,9		4 802 445 328 868	4 037 740 748 952	84,1	

Source: DPSB, Juillet 2019

Il ressort de ce tableau que les dépenses de personnel (Rémunérations), de biens, matériels et prestations représentent **62,5%** des dépenses du Budget général.

1°. Dette publique et frais financiers

A fin juin 2019, les dépenses sus évoquées ont été exécutées à hauteur de **192,6 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **304,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **63,3%**.

L'exécution de la Dette Publique au titre du principal a atteint **159,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **90,5%**. Quant au paiement des frais financiers, ils se sont chiffrés à **32,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **25,7%**.

Tableau 11 : Exécution de dépenses de la dette publique et des frais financiers à fin juin 2019

DÉPENSES	BUDGET 2019							
	PREVISIONS	Struct (%)	% PIB	% RC	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Taux Exéc	% RC
1. Dette publique	352 996 408 000	3,4	0,4	4,3	176 498 204 000	159 776 000 000	90,5	4,5
1.1. Dette Intérieure	56 219 968 000	0,5	0,1	0,7	28 109 984 000	88 368 000 000	314,4	2,5
1.2. Dette Extérieure (Principal)	296 776 440 000	2,9	0,3	3,6	148 388 220 000	71 408 000 000	48,1	2,0
2. Frais financiers	255 487 462 000	2,5	0,3	3,1	127 743 731 000	32 785 000 000	25,7	0,9
2.1. Intérieurs	148 924 096 000	1,4	0,2	1,8	74 462 048 000	20 000 000 000	26,9	0,6
2.2. Extérieurs	106 563 366 000	1,0	0,1	1,3	53 281 683 000	12 785 000 000	24,0	0,4
TOTAL	608 483 870 000	5,9	0,6	7,3	304 241 935 000	192 561 000 000	63,3	5,4

Source : DPSB, juillet 2019.

L'essentiel des actions ayant déclenché le déblocage de ces crédits concerne des paiements effectués au titre :

- la dette extérieure vis-à-vis des clubs de Kinshasa, de Paris et des créanciers multilatéraux ;
- la dette intérieure en ce qui concerne les arriérés de la dette sociale, commerciale et financière ainsi que les créances titrisées.

2°. Dépenses de personnel

Les dépenses du personnel payées à fin juin 2019 se chiffrent à **1.596,9 milliards de FC** sur une prévision linéaire de **1.782,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **89,6%**.

Ce niveau d'exécution représente **44,8%** des recettes courantes réalisées à fin juin 2019.

3°. Biens, matériels et prestations

Les dépenses de biens, matériels et prestations ont été exécutées à hauteur de **924,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **597,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **154,9%**. Elles sont réparties conformément au tableau 12 ci-dessous :

Tableau 12 : Exécution de dépenses des biens, matériels et prestations à fin juin 2019

DÉPENSES	BUDGET 2019							
	PREVISIONS	Struc (%)	% PIB	% RC	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Taux Exéc	% RC
1. Institutions	370 000 000 000	3,6	0,4	4,5	185 000 000 000	318 536 000 000	172,2	8,9
2. Ministères	690 226 019 853	6,7	0,7	8,3	345 113 009 927	467 541 000 000	135,5	13,1
2.1. Fonctionnement des Ministères	667 226 019 853	6,4	0,7	8,0	333 613 009 927	467 541 000 000	140,1	13,1
2.2. Financement des réformes	23 000 000 000	0,2	0,0	0,3	11 500 000 000		0,0	0,0
3. Subvention aux Services Déconcentrés	17 500 000 000	0,2	0,0	0,2	8 750 000 000	0	0,0	0,0
4. Charges communes	116 369 580 721	1,1	0,1	1,4	58 184 790 360	138 677 000 000	238,3	3,9
TOTAL	1 194 095 600 574	11,5	1,2	14,4	597 047 800 287	924 754 000 000	154,9	26,0

Source : DPSB, juillet 2019

- **Fonctionnement des institutions : 318,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **185,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **172,2%**;
- **Fonctionnement des ministères (y compris le financement des réformes) : 467,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **345,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **135,5%** ;
- **Charges communes: 138,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **58,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **238,3%**.

Concernant les charges communes, les dépenses effectuées ont trait au paiement :

- des factures de consommation d'eau potable par des instances officielles et ayants droit / REGIDESO ;
- des factures de consommation d'électricité par des instances officielles / SNEL ;
- des frais relatifs à la prise en charge médicale des agents et cadres des ministères.

4°. Transferts et subventions

Les dépenses de transferts et subventions ont été exécutées à hauteur de **465,8 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **606,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **76,8%**.

Cette rubrique comprend :

- **Rétrocession aux Administrations financières : 219,1 milliards de FC** rétrocédés aux Administrations financières contre une prévision linéaire de **197,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **111,0%**, en vue de les motiver à mobiliser davantage les recettes et de couvrir leurs frais de fonctionnement ;
- **Transfert aux provinces au titre de fonctionnement (40%)** : Ces dépenses ont été exécutées à hauteur de **87,5 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **126,7 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **69,0%** ;
- **Interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques : 14,2 milliards de FC** contre **133,1 milliards de FC** accusant un taux d'exécution de **10,7%** ;
- **Subventions aux organismes auxiliaires, y compris services ex-BPO : 10,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **32,5 milliards de FC**, accusant un taux d'exécution de **30,9%** ;
- **Bourses d'études : 0,1 milliard de FC** contre une prévision linéaire de **2,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **5,6%** ;
- **TVA remboursable : 134,8 milliards de FC** contre **113,9 milliards de FC** accusant un taux d'exécution de **118,3%**.

Elles sont réparties conformément au tableau 13 ci-dessous :

Tableau 13 : Transferts et subventions à fin juin 2019

DÉPENSES	BUDGET 2019							
	PREVISIONS	Struct (%)	% PIB	% RC	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Taux Exéc	% RC
1.Rétrocession aux Régies financières	394 701 654 744	3,8	0,4	4,8	197 350 827 372	219 100 000 000	111,0	6,2
2.Transfert aux Provinces et ETD (Fonctionnement)	253 440 000 000	2,4	0,3	3,1	126 720 000 000	87 455 000 000	69,0	2,5
3.Interventions économiques, soc., cult. et scient.	266 125 000 000	2,6	0,3	3,2	133 062 500 000	14 197 000 000	10,7	0,4
4.Organismes Auxiliaires (y compris Services ex BPO)	65 000 000 000	0,6	0,1	0,8	32 500 000 000	10 053 000 000	30,9	0,3
4.1. Fonctionnement des Organismes Auxiliaires	42 000 000 000	0,4	0,0	0,5	21 000 000 000	10 053 000 000	47,9	0,3
4.2. Fonctionnement des Services ex-BPO	23 000 000 000	0,2	0,0	0,3	11 500 000 000		0,0	0,0
5.Bourses d'études	5 000 000 000	0,0	0,0	0,1	2 500 000 000	141 000 000	5,6	0,0
6.TVA remboursable	227 970 560 616	2,2	0,2	2,7	113 985 280 308	134 841 000 000	118,3	3,8
TOTAL	1 212 237 215 360	11,7	1,3	14,6	606 118 607 680	465 787 000 000	76,8	13,1

Source : DPSB, juillet 2019

Les dépenses exécutées dans cette rubrique concernent essentiellement le paiement :

- de la rétrocession aux administrations financières (DGDA, DGI et DGRAD) ;
- de la TVA remboursable ;

- du parachèvement des travaux de réhabilitation de l'immeuble Ubangi ;
- de la publication et de la vulgarisation du nouveau Code Minier ;
- des droits de diffusion du package jeux olympiques 2018-2020/Eco media TV ;
- de frais de fonctionnement et des arriérés des loyers en faveur des ambassades et consulats de la République Démocratique du Congo, notamment celles de Rabat et Varsovie (Affaires étrangères) ;
- des frais relatifs aux diverses rencontres sportives internationales (Ministère des Sports).

5°. Dépenses d'investissement

Le montant global des investissements à fin juin 2019 s'est chiffré à **755,0 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **1.307,4 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **57,8%**.

Il comprend :

- l'investissement sur ressources propres exécuté à hauteur de **408,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **726,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **56,2%** ;
- l'investissement sur ressources extérieures de l'ordre de **346,3 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **580,5 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **59,7%**.

L'investissement sur ressources propres est réparti de la manière suivante :

- **Projets du pouvoir central : 48,9 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **301,1 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **16,3%**.
- **Projets des provinces : 36,6 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **393,2 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **9,3%**.
- **Programme d'urgence: 323,1 milliards de FC exécutés dans le cadre des 100 premiers jours du Chef de l'Etat.**

Tableau 14 : Dépenses d'investissements à fin juin 2019

RUBRIQUE	BUDGET 2019							
	PREVISIONS	Struct (%)	% PIB	% RC	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Taux Exéc	% RC
1. Investissements sur ressources propres	1 453 686 769 535	14	1,5	17,5	726 843 384 768	408 707 000 000	56,2	11,5
1.1. Projets Gouvernement central	602 282 625 439	5,8	0,6	7,3	301 141 312 720	48 960 000 000	16,3	1,4
1.2. Contrepartie des projets	65 000 000 000	0,6	0,1	0,8	32 500 000 000	0	0	0
1.3. Projets des Provinces	786 404 144 096	7,6	0,8	9,5	393 202 072 048	36 645 000 000	9,3	1
1.4. Programme d'urgence					0	323 102 000 000		
2. Investissements sur ressources extérieures	1 161 014 129 001	11,2	1,2	14	580 507 064 501	346 310 748 952	59,7	9,7
TOTAL	2 614 700 898 536	25,3	2,7	31,5	1 307 350 449 268	755 017 748 952	57,8	21,2

Source : DPSB, juillet 2019

6°. Dépenses exceptionnelles

Les dépenses exceptionnelles exécutées à fin juin 2019 concernent essentiellement celles effectuées sur ressources propres.

Elles se chiffrent à **102,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **205,0 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **50,1%**.

Ce montant a couvert les dépenses relatives aux opérations électorales pour un montant de **40,2 milliards de FC** contre **162,5 milliards de FC** prévus linéairement, soit un taux d'exécution de **24,8%**, aux sinistres et calamités (affaires humanitaires) pour **9,4 milliards de FC** contre **10,0 milliards** de prévision linéaire, soit un taux d'exécution de **94,2%** et à la réserve budgétaire pour un montant de **53,1 milliards de FC** contre **32,5 milliards de FC** de prévisions linéaires, soit un taux d'exécution de **163,3%**.

Le tableau 15 reprend les détails de l'exécution de ces dépenses.

Tableau 15 : Dépenses exceptionnelles sur ressources propres à fin juin 2019

DÉPENSES	BUDGET 2019							
	PREVISIONS	Struc (%)	% PIB	% RC	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Taux Exéc	% RC
1. Dépenses except. sur ressources propres	410 000 000 000	4,0	0,4	4,9	205 000 000 000	102 745 000 000	50,1	2,9
1.1. Opérations électorales	325 000 000 000	3,1	0,3	3,9	162 500 000 000	40 246 000 000	24,8	1,1
1.2. Réserve budgétaire	65 000 000 000	0,6	0,1	0,8	32 500 000 000	53 084 000 000	163,3	1,5
1.3. Réserve pour sinistres et calamités	20 000 000 000	0,2	0,0	0,2	10 000 000 000	9 415 000 000	94,2	0,3
2. Dépenses except. sur ressources extérieures	0	0,0	0,0		0	0		
2.1. Opérations électorales (CENI)		0,0	0,0		0			
2.2. Autres (Lutte contre Ebola / Banque Mondiale)		0,0	0,0		0			
TOTAL	410 000 000 000	4,0	0,4	4,9	205 000 000 000	102 745 000 000	50,1	2,9

Source : DPSB, juillet 2019

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les dépenses exceptionnelles sur ressources extérieures n'ont connu aucune exécution à fin juin 2019.

3.2.2. Budgets annexes

A fin juin 2019, les dépenses des Budgets annexes ont été exécutées globalement à hauteur de **134,1 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **84,8 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **158,0%**.

Le tableau 16 ci-dessous indique la ventilation de ces dépenses par secteur.

Tableau 16 : Dépenses des budgets annexes à fin juin 2019

N°	SECTEUR	VOTE	LOI DE FINANCES 2019			
			PREVISIONS LINEAIRES	EXECUTION A FIN JUIN	TAUX EXEC	STRUC
1	ESU / Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur et Universitaire	39 657 486 743	19 828 743 372	28 688 386 320	144,7	21,4
2	SANTE/Hôpitaux généraux de références	130 004 416 602	65 002 208 301	105 369 493 680	162,1	78,6
TOTAL		169 661 903 345	84 830 951 673	134 057 880 000	158	100

Source : DPSB, juillet 2019

3.2.3. Comptes spéciaux

Les dépenses des comptes spéciaux ont été exécutées globalement à hauteur de **248,7 milliards de FC** contre une prévision linéaire de **288,9 milliards de FC**, soit un taux d'exécution de **86,1%**.

Le tableau 17 ci-dessous indique la répartition de ces dépenses par service.

Tableau 17 : Dépenses des comptes spéciaux à fin juin 2019

DÉPENSES	BUDGET 2019						
	PREVISIONS	Struct (%)	% PIB	PREVISIONS LINEAIRES A FIN JUIN	EXECUTION A FIN JUIN	Tx Exéc	% RC
1.Fonds National d'Entretien Routier (FONER)	411 024 623 610	4,0	0,4	205 512 311 805	60 092 109 041	29,2	
2.Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI)	70 599 285 306	0,7	0,1	35 299 642 653	148 640 870 436	421,1	
3.Régie des Voies Aériennes (RVA) / (Go-Pass)	41 109 023 758	0,4	0,0	20 554 511 879	17 202 355 542	83,7	
4.Fonds de Promotion de l'Education (FPEN)	3 304 750 095	0,0	0,0	1 652 375 048	1 606 821 536	97,2	
5.Fonds de Promotion Culturelle (FPC)	14 142 553 195	0,1	0,0	7 071 276 598	3 848 913 867	54,4	
6.Fonds de Contrepartie	0	0,0	0,0	0	0		
7.Fonds Forestier National (FFN)	6 226 096 538	0,1	0,0	3 113 048 269	2 559 775 434	82,2	
8.Cadastre Minier (CAMI)	17 743 113 429	0,2	0,0	8 871 556 715	10 868 092 293	122,5	
9.Fonds de Promotion du Tourisme (FPT)	13 617 773 040	0,1	0,0	6 808 886 520	3 851 672 271	56,6	
TOTAL	577 767 218 971	5,6	0,6	288 883 609 486	248 670 610 420	86,1	

Source : DPSB, juillet 2019.

3.3. Solde budgétaire à fin juin 2019

Globalement, les recettes de l'Etat ont été mobilisées à hauteur de **4.290,5 milliards de FC** contre les dépenses de l'ordre de **4.420,5 milliards de FC**, ce qui dégage un solde global déficitaire de **130,0 milliards de FC** à fin juin 2019.

Ce déficit résulte exclusivement du budget général qui présente les recettes à hauteur de **3.907,7 milliards de FC**, ayant permis de couvrir les dépenses correspondantes exécutées à hauteur de **4.037,7 milliards de FC**.

CONCLUSION

L'exécution du budget à fin juin 2019 dégage un solde global déficitaire de **130,0 milliards de FC**, provenant des dépenses de l'ordre de **4.420,5 milliards de FC** et des recettes de l'ordre de **4.290,5 milliards de FC**.

Ce déficit se dégage uniquement du budget général qui réalise les recettes à hauteur de **3.907,7 milliards de FC**, contre les dépenses correspondantes exécutées à hauteur de **4.037,7 milliards de FC**.

Les recettes ont été réalisées pour la période à concurrence de **82,9%** dont **84,4%** pour les recettes internes et **59,7%** pour les recettes extérieures tandis que les dépenses l'ont été à **85,4%**.